

Association des riverains du lac des Pins Rouges

Rencontre avec le conseil municipal
2015





Plan de la présentation



1. Présentation de l'Association
2. Études environnementales phase 3
3. Signalisation
4. Descente publique



Présentation de l'Association



- Historique de l'Association
- Communications
- Rassemblements
- Réalisations
 - Guide des riverains
 - Dates de pêche
 - Études environnementales



Présentation de l'Association



- Historique de l'Association
 - Fondé en 2010
 - Organisation bénévole
 - Compte 7 membres administrateurs
 - 60% des riverains paient leur membership depuis
 - Participation de nombreux bénévoles à divers projets (études environnementales, guide des riverains, sondages, rassemblements, communications...)



Présentation de l'Association



- Objectifs:
 - Préserver et améliorer l'environnement et la tranquillité du lac des Pins-Rouges, de ses rives et de ses environs
 - Sensibiliser et informer les membres de l'association, les riverains et les utilisateurs du lac et de son bassin versant sur :
 - L'état des connaissances en matière d'environnement et de protection des écosystèmes
 - Les lois et règlements en matière d'environnement
 - Promouvoir le respect des lois et règlements en matière d'environnement et assister les membres et les utilisateurs dans l'application des plans correctifs s'il y a lieu.
 - Représenter et/ou faciliter les liens entre les riverains, l'association et les diverses autorités et organismes exerçant au lac des Pin Rouges.
 - Favoriser les liens et les échanges amicaux entre les riverains du lac des Pins Rouges.



Présentation de l'Association



- Communications
 - Bulletins d'information
 - Sensibilisation
 - Projets de l'Association
 - Compte facebook (www.facebook.com/arldpr)
 - Actualité
 - Redirection d'information de la Municipalité
 - Site web (www.arldpr.org)
 - Diffusion d'information pour nos membres
 - Règlements généraux, convocations, Bulletins, PVs, ...



Présentation de l'Association



- Rassemblements
 - Assemblées générales annuelles
 - Fête des riverains





Présentation de l'Association

Recherche
d'information

Diffusion de
l'information

Identification des
besoins des membres

Rédaction d'un
règlement interne

Initier le processus de
réglementation

Si nécessaire

- Guide des riverains

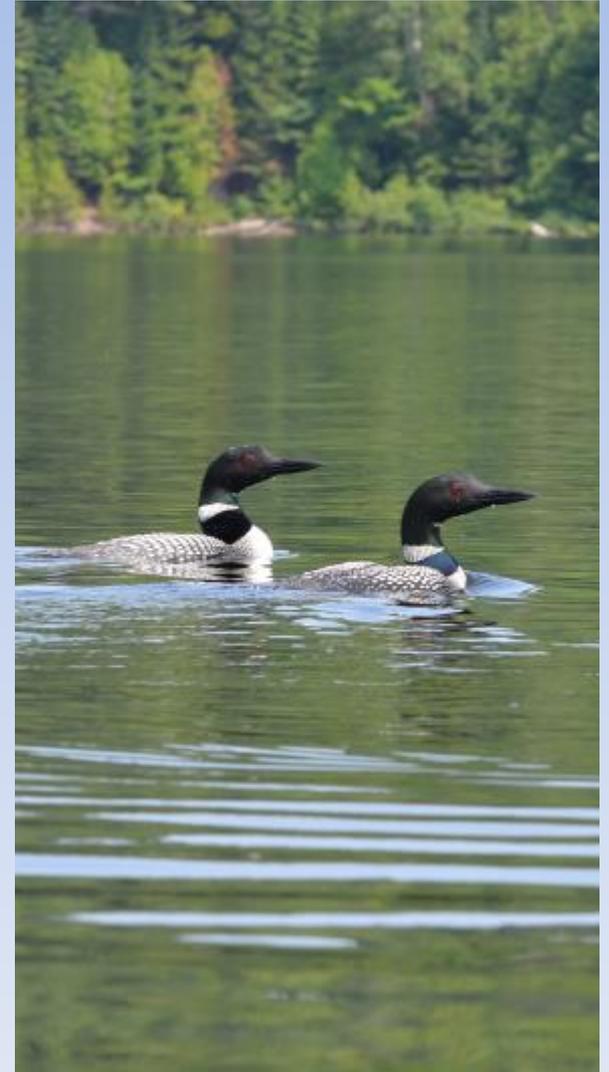




Présentation de l'Association



- Guide des riverains
 - Environnement
 - Pêche
 - Eaux usées
 - Embarcations motorisées
 - Sports de traîne
 - Bruit et intimité des riverains
 - Véhicules motorisés terrestres
 - Pollution lumineuse





Présentation de l'Association



- Dates de pêche
 - Une demande a été faite pour harmoniser les dates de pêche au lac des Pins-Rouges
 - Protéger le touladis
 - Favoriser le contrôle



Présentation de l'Association



- Études environnementales
 - Réseau de suivi volontaire des lacs
 - Études environnementales phase 2 et 3
 - Municipalité : Financement
 - OBVRLY : Financement et support technique
 - Consultant : Formation, prise de données
 - Association : Prise de données, sensibilisation
 - Un exemple de collaboration entre la Municipalité, l'organisme de bassin et les riverains



Études environnementales



- Résultats
 - Lac en bonne santé, mais présente une sensibilité à l'eutrophisation
 - La quantité de phosphore dans le lac est supérieure à la quantité provenant de sources naturelles
 - Attention particulière doit être portée
 - Fosses sceptiques
 - Bandes riveraines
 - Chemins





Études environnementales



- Recommandations
 - Assurer le suivi des installations sceptiques
 - Assurer le suivi de la revégétalisation de la bande riveraine
 - Promouvoir l'utilisation de savon sans phosphates
 - Interdire l'utilisation d'engrais
 - Gestion des eaux de ruissellement
 - Bande riveraine
 - Chemins
 - Assurer le respect des normes environnementales pour la coupe forestière
 - Assurer le suivi des barrages de castor
 - Éviter d'arracher les plantes aquatiques
 - Élaborer un plan directeur pour le bassin versant du lac



Plan de la présentation



1. Présentation de l'Association
- 2. Études environnementales phase 3**
3. Signalisation
4. Descente publique



Études phase 3



- Identification des problématiques d'érosion et d'apports sédimentaires
 - Inventaire des problématiques d'érosion dans le BV
 - Foyers d'érosion
 - Inventaire des ponceaux
 - Etc.
- Suivi de la qualité de l'eau des principaux tributaires
- Plan directeur pour le lac
- Nécessite ~3 000\$



Plan de la présentation



1. Présentation de l'Association
2. Études environnementales phase 3
- 3. Signalisation**
4. Descente publique



Signalisation

- Raison:
 - Selon notre sondage, la marche est l'activité la plus prisée par les riverains
 - La marche s'effectue principalement sur les chemins
 - L'amélioration des chemins dans les dernières années a mené à l'augmentation de la vitesse des véhicules (plusieurs poids lourds et véhicules en transit)



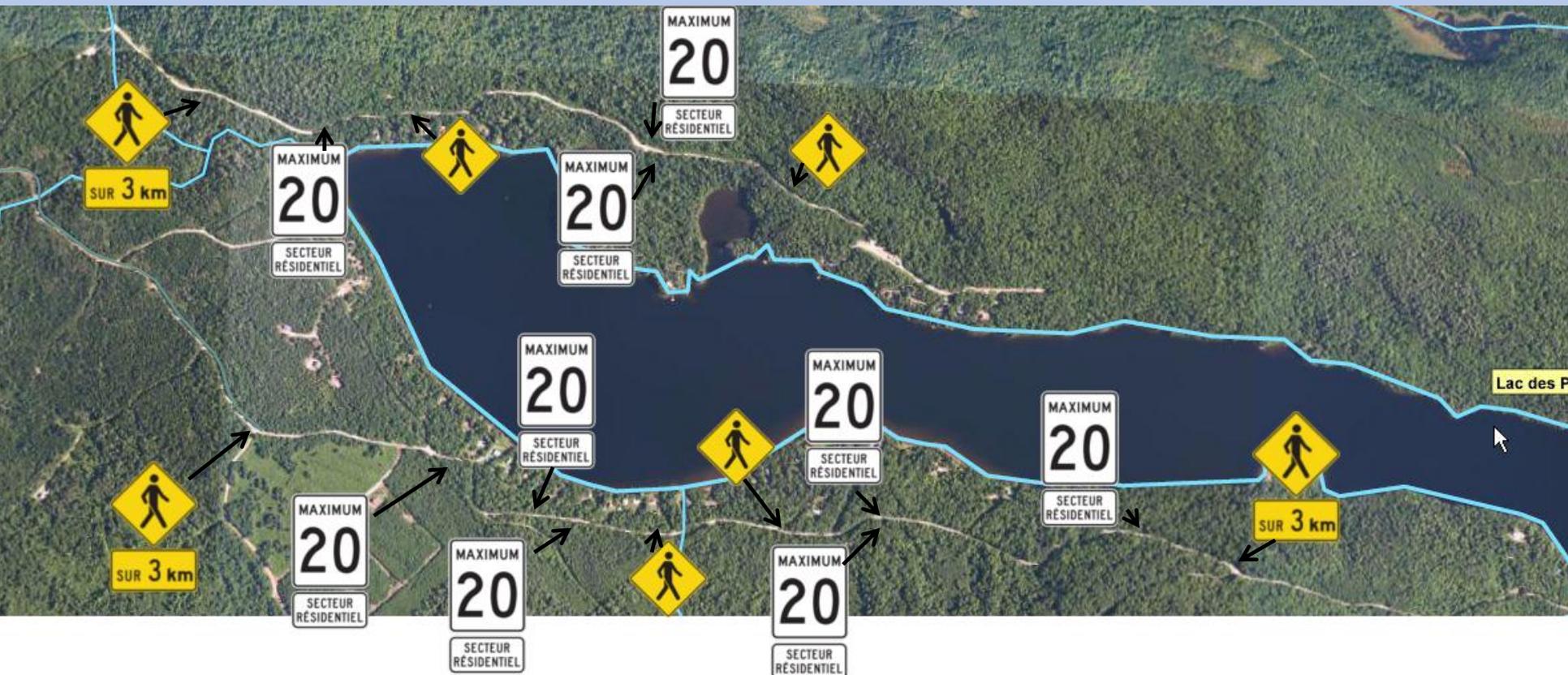
Signalisation

- Historique:
 - Demande faite à la Municipalité en 2012 et en 2014
 - La Municipalité a accepté le principe en 2014
- 2015
 - Présentation d'un projet plus défini



Signalisation

- Envergure: 15 à 20 panneaux





Plan de la présentation



1. Présentation de l'Association
2. Études environnementales phase 3
3. Signalisation
4. **Descente publique**



Descente publique



- Affichage du guide des riverains



Accès au lac des Pins-Rouges Guide de l'utilisateur



Attention visiteurs : Les riverains du lac des Pins-Rouges se sont dotés d'un code de conduite afin de préserver la beauté et la tranquillité des lieux. Nous vous prions de respecter les consignes suivantes :

1. Ramassez vos déchets et ceux laissés par d'autres.
2. Faire le remplissage loin de la rive.
3. Laver les embarcations utilisées sur d'autres lacs avant la mise à l'eau.
4. Les bateaux doivent minimiser l'impact de leur vague sur le rivage.
5. L'utilisation des motomarines est déconseillée.
6. Éviter les manœuvres provoquant de fortes vagues et une augmentation du bruit.
7. À moteur, toujours naviguer à plus de 50 m (165 pieds) des berges, à 100 m (330 pieds) des berges lors de la pratique de sport de traîne.
8. Respectez les dates de pêches. Au lac des Pins-Rouges, les dates de pêche sont du _____ au _____ pour toutes les espèces.
9. La remise à l'eau des prises est encouragée.
10. Respectez une distance minimale de 50 m (165 pieds) de tout autre utilisateur, ou à la rencontre d'un animal sauvage.
11. Ne pas naviguer après le coucher du soleil.
12. Évitez l'utilisation de système de son sur le lac.
13. Respectez une zone d'intimité raisonnable pour les riverains.

La Municipalité et les Riverains vous remercient!



Descente publique



- Installation de grosses roches pour empêcher la mise à l'eau de gros bateaux





Descente publique

- Installation de grosses roches pour empêcher la mise à l'eau de gros bateaux





Merci!

©